

COMITE PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL

DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

SERVICE ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT

REUNION SUR LE PROGRAMME REGIONAL DE
PROMOTION DE L'UTILISATION DU GAZ BUTANE
DANS LES PAYS DU CILSS COMME COMBUSTIBLE
DE SUBSTITUTION AU CHARBON DE BOIS ET AU
BOIS DE CHAUFFE.

(OUAGADOUGOU, 1er - 3 NOVEMBRE 1988)

SECRETARIAT EXECUTIF : B. P. 7049 OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Téléphone : 33-42-52, 33-43-55

Télex : 5263 COMITER Ouaga

ANNEXE : 39, Avenue Houari BOUMEDIENNE

Tél. 33-25-09, 33-48-70

- I -

CEREMONIE D'OUVERTURE

O M M A I R E

I - CEREMONIE D'OUVERTURE

- Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS
- Allocution du Représentant de la CCE
- Discours d'ouverture du Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple (MCAP)

II - DEROULEMENT DES TRAVAUX

- 2.1. Approvisionnement en gaz
- 2.2. Amélioration de la compétitivité du gaz
- 2.3. Campagne de sensibilisation - publicité
- 2.4. Formation des animatrices et des artisans
- 2.5. Organisation institutionnelle au niveau national
- 2.6. Assistance et coordination régional au niveau du CILSS

III - CEREMONIE DE CLOTURE

- Motions de remerciements
- Communiqué final
- Allocution du Représentant du Secrétaire Exécutif
- Discours de clôture du Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple.

ALLOCUTION DE MR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Invités,
Honorables délégués,

En ce jour béni de la Communauté Chrétienne, jour férié pour les travailleurs, vous voudrez bien nous excuser de devoir vous mettre à contribution.

Je sais pourtant pouvoir compter sur votre compréhension et votre sollicitude car, la circonstance qui nous réunit aujourd'hui est de celle qui prépare aux grandes réalisations fécondes, porteuses de changements positifs que notre sous-région appelle de tous nos vœux.

Notre présente réunion marque en effet la naissance d'une nouvelle action salvatrice de portée régionale = le Programme de Promotion du Gaz Butane comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois. Heureuse coïncidence qu'en cette Toussaint où sont fêtés tous les Saints, nous pouvons célébrer ce pas important dans notre quête continue du nouvel équilibre socio-écologique, nous réjouir de ce progrès dans notre difficile combat contre la désertification.

Je n'ai point besoin de m'étendre outre mesure sur l'importance de ce programme. Je rappellerai seulement que l'énergie domestique a toujours constitué et demeure encore une préoccupation majeure des Etats membres et par conséquent du CILSS.

C'est ainsi donc que lors de la réunion des Ordonnateurs Nationaux du Fonds Européen de Développement des pays du Sahel et la Commission des Communautés Européennes tenue en Octobre 1986 à PRAIA au Cap Vert un programme Régional de lutte contre la désertification comportant un volet "économie dans la consommation de bois de feu" a été adopté. Il nous faut donc traduire dans la pratique cette volonté politique.

La coopération dans un domaine aussi vital que celui de la protection de notre environnement et la recherche de voies de développement conduisant au réel progrès économique et social.

Déjà en 1981, le Projet Régional "Foyers Améliorés" a été initié pour constituer une première réponse à la demande croissante de bois pour la cuisson. La satisfaction de ce besoin n'est certes pas la seule cause du déboisement auquel nous assistons malheureusement au Sahel. Elle représente néanmoins un important paramètre de l'équation. Le reboisement ne permettant pas à lui seul de remplacer les importants prélèvements opérés sur nos formations végétales, la recherche de solutions complémentaires s'impose de toute évidence.

Les divers types de "foyers améliorés" diffusés contribuent à la réduction des pertes d'énergie des foyers traditionnels de l'ordre de 20 à 40 %.

Réponse insuffisante hélas, car même une diffusion des "foyers améliorés" au niveau de tous les ménages ne permettrait pas d'équilibrer la demande et l'offre de bois. Il nous faut donc, comme qui dirait, "faire feu de tout bois" : poursuivre la diffusion massive de "foyers améliorés", encourager l'aménagement de nos formations végétales naturelles, promouvoir l'utilisation des énergies de substitution. C'est dans cette optique que le Programme Régional de Substitution du Gaz Butane au Charbon de bois et au bois de chauffe a été formulé.

Il va s'étendre de 1989 à 1991. Son impact se poursuivra cependant bien au delà de cette échéance.

Grâce à l'aide précieuse de la Commission des Communautés Européennes, ce programme d'un coût global de 8,260 millions d'ECU, soit 2,905 milliards FCFA environ, permettra de faire passer la consommation de gaz butane de 29.000 Tonnes en 1987 à 66.000 Tonnes en 1992 et à plus de 92.000 Tonnes en 1995.

Différentes formes de promotion seront mises en oeuvre pour parvenir à cet objectif : mesures institutionnelles et fiscales, amélioration du réseau de transport, le stockage, le remplissage et la distribution, la conception de réchauds performants adaptés aux habitudes culinaires des ménages, l'amélioration de la compétitivité du prix du gaz etc...

A terme, ce programme doit permettre d'économiser 673.000 Tonnes de bois environ. Il nous revient donc honorables délégués, la charge d'affiner le programme, de lui donner une plus grande pertinence et une meilleure cohérence.

Au sortir de cette réunion, il vous faudra disposer d'un dossier qui permettra la mise en oeuvre dans les conditions les plus performantes de ce programme de promotion du gaz butane au Sahel et le maintien de notre manteau forestier protecteur.

Notre réunion est condamnée au succès et je ne doute pas que vos compétences, votre sens aigu de la responsabilité face au défi de la désertification et du sous-développement guideront les débats dans un esprit serein et constructif.

Permettez-moi,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Invités,
Honorables délégués,

d'adresser au nom de tous les Etats sahéliens, nos vifs remerciements à la CCE dont l'assistance financière et le soutien actif permettront la réalisation de cet important programme régional.

A la Communauté Internationale qui est restée toujours à nos côtés, je voudrais renouveler toute notre gratitude. Tant d'obligeance et de sollicitude de leur part ne peuvent que nous inciter à plus d'engagement, plus de tenacité à réussir l'oeuvre combien ardue mais noble de réhabilitation de notre environnement.

Puissent les résultats de cette réunion constituer pour nous les balises sûres pour sortir de la crise énergétique.

Je ne saurai terminer cette allocution sans remercier les autorités du Burkina. L'appui à l'organisation de cette réunion, l'accueil fraternel réservé aux participants témoignent encore une fois de l'attachement du Président du Front Populaire, son Excellence le Capitaine Blaise COMPAORE, de son Gouvernement, de tout le Peuple Burkinabé à la cause du Sahel. Un Sahel qui se veut combatif, entreprenant, opiniâtre et perspicace sous son combat quotidien pour le développement.

Vive la Coopération Internationale
Vive la solidarité sahélienne

Je vous remercie.

ALLOCUTION DE MR. BAUDET, RESPONSABLE DE LA
COOPERATION REGIONALE EN AFRIQUE SAHELIENNE
A LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats membres du CILSS

Mesdames, Messieurs,

A côté de la coopération bilatérale entre chacun des 66 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique adhérents à la Convention de Lomé III et la Commission des Communautés Européennes, les liens de la coopération régionale entre des groupes d'Etats et l'Institution de Bruxelles prennent de plus en plus d'importance. La réunion de travail à laquelle nous sommes tous conviés aujourd'hui par le CILSS est de celle qui doit nous permettre, c'est mon souhait le plus cher, de renforcer ces liens autour d'un programme d'action concret, celui de la promotion de l'utilisation du gaz butane dans la région. Il nous faut réfléchir ensemble sur l'économie et la mise en oeuvre de ce programme qui sera soumis à nos instances de décision en Décembre prochain et je me réjouis de l'occasion qui nous est donnée par le CILSS de mettre en commun nos réflexions à son sujet pour en dégager les conditions de la réussite.

Permettez-moi, en guise d'introduction à nos travaux, de faire ressortir les caractéristiques majeures de ce programme, telles qu'elles ressortent de sa conception initiale et de l'instruction qui en a été faite.

- Le Programme de Promotion de l'utilisation du gaz butane s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la désertification. Intervenant en parallèle avec les efforts de vos Etats pour économiser le bois de feu grâce à la diffusion de foyers améliorés, il ambitionne de donner un coup de frein aux prélèvements de bois et au déboisement qui en résulte grâce à la diffusion de l'emploi du gaz pour la cuisson des aliments. Le défi à relever est bien celui de la préservation du couvert végétal et ses résultats seront jugés autant sur le progression de l'utilisation du gaz que sur l'arrêt du phénomène de déboisement qui nous inquiète tous.

- En second lieu il faut insister sur le caractère régional du programme. Cela veut dire non seulement qu'il concerne la collectivité des pays sahéliens selon une démarche et une logique commune dont le CILSS sera garant avec ses fonctions de coordination et de suivi mais encore qu'il implique dans son exécution une concertation régionale et une harmonisation progressive des politiques suivies en matière de prix du gaz et des équipements domestiques.

- S'agissant du programme, on doit être bien conscient que l'action à mener comporte :

- . du côté de la Commission des Communautés Européennes une gamme intégrée de moyens d'interventions destinés à favoriser le recours au gaz ;
- . du côté des partenaires de la filière qui va de l'approvisionnement jusqu'à la mise à la consommation des concours de tous ordres visant également à promouvoir la consommation de gaz. Cela touche bien sûr les opérateurs de cette filière qui devront faire aux besoins d'investissement et de promotion commerciale mais cela touche aussi les Etats, à travers la fiscalité et la révision de la structure des prix, et également les consommateurs, à travers les associations féminines. Tous ces partenaires devront unir leurs efforts dans le cadre d'une politique cohérente des énergies domestiques à mettre sur pied au sein d'un Comité National des Energies Domestiques dont on ne saurait trop souligner l'urgente nécessité.

- En quatrième lieu, le programme se situe clairement dans la logique de l'économie de marché. En levant les obstacles qui freinent le développement du marché du gaz domestique, il se propose de stimuler à la fois l'offre et la demande du gaz. Le programme s'attaque aux causes de l'insuffisante percée du gaz et qui sont :

- . psychologiques et sociales : réticences des consommateurs à l'égard du gaz. D'où les actions prévues en matière de sensibilisation et de démonstrations ;
- . techniques : inadaptation des réchauds. D'où l'accent mis sur la recherche de nouveaux matériels ;

- . économiques : inadaptation de l'offre et de la demande. D'où l'effort à faire en matière commerciale, de transport du gaz, de production locale de supports - marmite et surtout de diffusion des premiers équipements des ménages ;
- . financières: L'accès de nouvelles couches de populations urbaines au gaz est lié au coût de cette énergie - d'où les idées de se concentrer sur les réservoirs de 3 et 6 kg, de réduire le coût du premier équipement et, c'est évidemment essentiel, de réaménager à la baisse le prix du gaz parallèlement à une politique de relèvement du prix du bois pour le faire correspondre à sa valeur économique.

Il en reste, pour conclure, à faire appel à toute votre expérience et à votre savoir-faire. La réussite du programme sera d'abord votre réussite : il vous appartient de définir, dans le cadre établi par le programme, les priorités de votre stratégie nationale en fonction de la situation du marché du gaz dans vos pays. Le programme vous offre une ~~gamme de~~ gamme de moyens d'action dont le principal, le fonds gaz, offre une certaine souplesse d'utilisation en rapport avec votre stratégie. A vous de mettre au point des plans d'action en tirant le meilleur parti du programme.

Je souhaite que cette réunion vous fournisse l'occasion, en confrontant vos idées, d'explorer toutes les possibilités du programme et de vous aider à trouver dans chaque cas le chemin le plus économique pour développer l'emploi du gaz en substitution aux combustibles ligneux./

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE
DU COMMERCE ET DE L'APPROVISIONNEMENT DU PEUPLE

Le Camarade Ministre du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple tenait à présider lui-même la présente cérémonie, cela à cause de l'intérêt particulier que le Burkina Faso accorde au sujet dont vous aurez bientôt à débattre.

Malheureusement en dernière minute ses contraintes de calendrier ne le lui ont pas permis. Aussi, c'est à son nom et à celui du Gouvernement Révolutionnaire Burkinabé que je vous souhaite à tous, représentants de la CCE et des pays membres du CILSS, la bienvenue en terre libre du BURKINA FASO.

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Messieurs les représentants de la Commission des Communautés
Européennes,
Messieurs les représentants des pays membres du CILSS,
Camarades militants,

La désertification est un phénomène qui préoccupe de nos jours la Communauté Internationale et les pays membres du CILSS, en particulier.

Le programme dont vous aurez à débattre pendant ces trois jours de travaux, participe de la lutte engagée par nos Etats contre la préoccupante avancée du désert. Aussi, je vous invite à y accorder toute votre attention afin qu'aucun aspect, aussi minime soit-il, ne soit négligé.

Dans les grandes lignes, il s'agira ici, d'échanger de la manière la plus franche et directe vos points de vue sur les problèmes liés à :

- 1°) la mise en place dans nos Etats respectifs des structures d'approvisionnement, de stockage et de distribution de gaz butane conforme aux objectifs du projet ;
- 2°) la fixation du prix du gaz et des équipements par rapport à celui du bois de feu ;
- 3°) l'adaptation de ce matériel à nos habitudes culinaires .

Au Burkina, le Gouvernement a fait du programme national de vulgarisation du gaz butane une des priorités de son plan quinquenal de développement 1985 - 1990, l'objectif étant de faire passer la consommation qui était en 1986 de 1.500 Tonnes Métriques à 3.500 Tonnes Métriques en 1990. Ce qui devrait permettre une économie cumulée de 200.000 Tonnes Métriques de bois.

Ce programme s'articule autour de cinq grands axes :

- L'axe n°1 est relatif à la réduction maximale du coût d'importation du produit par une diversification de nos sources d'approvisionnement et la mise en place d'une politique de transport conforme aux objectifs recherchés.
- L'axe n°2 consiste en l'acquisition ou la fabrication des bouteilles de gaz et des réchauds adaptés à l'art culinaire burkinabé.
- L'axe n°3 est la campagne de sensibilisation ou de formation des opérateurs économiques concernés dans cette politique de vulgarisation du gaz.
- L'axe n°4 se rapporte à l'amélioration des circuits de distribution ou la mise à la disposition du consommateur du produit sur toute l'étendue du territoire en particulier dans les grandes villes.
- L'axe n°5 concerne la mise en place d'un dispositif de sécurité pour le suivi de l'entretien et la réépreuve des bouteilles.

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Messieurs les représentants de la CCE,
Messieurs les représentants des pays membres du CILSS,
Camarades militants,

Ce programme dont je viens de vous donner les grandes lignes, ne nous semble pas fondamentalement différent de celui qui fera l'objet de vos travaux.

Malheureusement, il a connu, dans son exécution, quelques retards à cause de certains problèmes dont celui du financement.

Aussi c'est, ici, l'occasion pour le Burkina de se réjouir de cet appui technique et financier que la CCE se propose d'accorder aux pays membres du CILSS.

Je voudrais l'en remercier au nom du Gouvernement et féliciter le Secrétariat Exécutif du CILSS pour les efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Et c'est dans l'espoir d'une sérieuse redynamisation de nos divers projets de butanisation, que je souhaite plein succès à vos travaux.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

- II -

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Du 1er au 3 Novembre 1988 a eu lieu au Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou, la réunion sur le Programme Régional de Promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays du CILSS comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe.

Cette réunion a regroupé à l'exception du Cap Vert les représentants des pays suivants :

- Burkina Faso
- Gambie
- Guinée Bissau
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Tchad.

La liste des participants à cette réunion figure en annexe.

L'objet de cette réunion a été souligné par :

- le représentant de la Commission des Communautés Européennes (CCE)
- le Secrétaire Exécutif du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- et par le Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple qui a ouvert la séance.

Il concerne essentiellement la mise en place d'un Programme Régional afin d'assurer la promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays sahéliens, comme produit de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois et ce, en vue de contribuer à la lutte contre la désertification par une réduction de la forte pression exercée sur le patrimoine forestier.

La procédure proposée par le programme pour arriver à cette fin comporte plusieurs axes dont les plus importants ont trait :

- aux économies d'énergie
- à l'acquisition de réservoirs
- aux possibilités de réduction du coût d'importation et de stockage du gaz dans les pays du Sahel

- à l'acquisition de matériaux pour la fabrication des supports
- à l'amélioration des circuits de distribution
- à l'exécution de campagnes de sensibilisation
- et à la mise en place de dispositifs et mesures de sécurité appropriés.

Pour discuter de l'ensemble des points, le projet d'ordre du jour joint en annexe a été adopté.

Le bureau suivant a été élu pour conduire les débats :

- Présidence : Burkina Faso (Mr SANOU Marius)
- Rapporteur : Sénégal (Mr Bassirou DIEDHIOU)
- Vice Rapporteur : Guinée Bissau (Mr AFONSECA Antonio . Barros).

I - APPROVISIONNEMENT EN GAZ

Ce point d'ordre du jour du programme a été présenté par les représentants du CILSS qui ont indiqué que le problème se présente différemment selon les pays.

Dans certains pays, l'approvisionnement se fait par des sociétés d'Etat, dans d'autres, il se fait par l'intermédiaire de sociétés privées qui malheureusement n'utilisent pas toujours les sources les plus économiques.

Au niveau du transport, le problème se pose aussi de façon spécifique selon la situation géographique de chaque pays et ses disponibilités en matière de réseau ferroviaire et routier.

Concernant le problème de stockage, il a été reconnu qu'il est fonction de l'état d'avancement des programmes respectifs de butanisation dans les Etats.

Les débats ont permis de dégager quelques uns des problèmes les plus importants qui doivent être résolus par le Programme Régional de Butanisation.

- l'approvisionnement en gaz
- le transport
- le stockage.

Pour contribuer à la résolution de tous ces problèmes, les suggestions suivantes ont été retenues :

- le groupage des commandes en vue de réduire les coûts et permettre une harmonisation des politiques d'approvisionnement entre les pays ;
- l'achat de wagons citernes et de camions citernes pour amoindrir le coût du transport au niveau des pays enclavés ;
- l'adaptation des capacités de stockage des pays à leurs niveaux de consommation ;
- la poursuite des études concernant le problème des charges récurrentes (études à intégrer dans celles en cours) ;
- le renforcement des structures chargées du contrôle des conditionnements d'une part, et celles chargées du contrôle de l'approvisionnement d'autre part. Dans ce dernier cas il s'agira de s'assurer que les approvisionnements se font aux coûts les moins élevés possibles. Sur ce point les procédures d'appel d'ordre semblent être les mieux indiquées.

II - AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DU GAZ

Après l'exposé fait par les représentants du CILSS, les débats qui se sont instaurés autour de ce point ont permis de dégager les principales actions suivantes à mener pour rendre le prix du gaz compétitif par rapport à celui du charbon de bois ou du bois de chauffe :

- renforcement des dispositifs organisationnels de contrôle forestier pour assurer la maîtrise de toute la filière bois et charbon de bois ,
- fixation des quotas d'exploitation garantissant un rendement soutenu des forêts ,
- relèvement graduel des redevances forestières pour rapprocher les prix pratiqués de la valeur réelle du bois et du charbon de bois ,

- révision des structures de prix du gaz et des équipements en vue de les rendre plus compétitifs. Sur ce point il peut être envisagé soit une forme de subvention - de détaxation et/ou d'exonération douanière des importations.

Les Etats les "moins avancés" en matière de butanisation devraient bénéficier des expériences des pays dits "avancés". Le CILSS devrait favoriser ces échanges inter-sahéliens suivant les besoins exprimés par les Etats par =

- des voyages d'étude
- des missions de consultation.

S'agissant de la gestion du Fonds Gaz et des mécanismes de crédits, il a été retenu que les modalités seront définies par les Comités Nationaux d'Energies Domestiques en fonction des particularités de chaque pays et en concertation avec le CILSS et la CCE.

III - CAMPAGNE DE SENSIBILISATION - PUBLICITE

L'exposé du représentant du CILSS a fait ressortir que les principaux sujets sur lesquels doivent porter la campagne de sensibilisation sont :

- la lutte contre la désertification
- la promotion de l'utilisation du gaz butane.

Les débats ont abouti aux conclusions que les moyens essentiels à utiliser doivent être la radio, la télévision et les journaux, complétés par la publicité au moyen d'affiches, de T-shirt, de poèmes etc...

Concernant la réalisation de films publicitaires, compte tenu d'une part du coût élevé de réalisation et du temps d'antenne et d'autre part de la spécificité des pays et de la différence de niveau de développement en matière de butanisation, il a été retenu que les actions seront menées à deux niveaux :

- Actions Nationales : elles seront définies par les Comités Nationaux Energies Domestiques
- Actions Régionales : elles seront définies suivant les propositions d'actions spécifiques des Etats en concertation avec le CILSS.

IV - FORMATION DES ANIMATRICES ET DES ARTISANS

a) La formation des animatrices se fera en collaboration avec les professionnels du gaz.

Elle devra porter essentiellement sur :

- les avantages de l'utilisation du gaz
- la manipulation des équipements gaz.

b) La formation des artisans se fera au niveau national avec au besoin l'appui technique et méthodologique du CILSS. Elle portera sur la fabrication des supports marmites en tenant compte des habitudes culinaires de chaque Etat.

V - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE AU NIVEAU NATIONAL

Les débats très riches qui s'étaient instaurés autour de cette question, après l'exposé du représentant du CILSS ont fait ressortir les inquiétudes de représentants de plusieurs pays quant :

- à l'opportunité de créer des Comités Nationaux Energies Domestiques, alors qu'il existe déjà d'autres Comités traitant des problèmes d'énergie ;
- et à la lenteur que comporte les procédures devant aboutir à la création de tels comités.

A ce propos les représentants du CILSS et de la CCE ont apporté des éclaircissements en précisant qu'il n'est pas demandé aux pays de créer des Comités là où il en existe déjà. Le plus important est de mettre d'accord, au niveau national, sur la structure la plus complète possible, (par sa composition) et la plus en mesure de procéder à une bonne programmation et harmonisation des activités ayant trait à la promotion du gaz butane au niveau des usages domestiques.

Ces éclaircissements ont constitué des apaisements aux inquiétudes évoquées plus haut et ont permis d'aboutir au consensus selon lequel chaque pays prendra les dispositions nécessaires afin que le programme ici défini soit correctement réalisé, avec la participation effective de toutes les parties prenantes (administrations nationales, professionnels du gaz, organisations féminines, opérateurs économiques divers etc...).

Ainsi les pays qui disposent déjà de structures en matière d'énergie verront comment s'appuyer sur ces structures pour réaliser le programme et ceux qui n'en disposent pas encore en créeront.

VI - ASSISTANCE ET COORDINATION REGIONALE AU NIVEAU DU CILSS

Un comité de pilotage régional composé de représentants des différents Etats membres sera mis sur pied. Il se réunira une fois l'an et aura pour mandat :

- de faire des propositions de stratégie pour la mise en oeuvre des politiques nationales ,
- de définir un programme annuel d'exécution des activités.

Une cellule d'exécution régionale du programme sera également mise en place au niveau du CILSS.

Des propositions ont été faites à l'adresse du CILSS en ce qui concerne les profils et les tâches du personnel de la cellule régionale.

Celle-ci sera composée d'un Coordinateur et d'un Assistant qui seront chargés entre autres de :

- apporter un appui technique et méthodologique aux programmes nationaux ;
- établir et renforcer les réseaux d'informations au niveau régional ;
- organiser les échanges d'expériences intra-sahéliennes ;
- aider à l'élaboration des termes de référence d'études à mener au niveau national ou régional dans des domaines spécifiques au gaz ;
- assurer le suivi - évaluation du programme.

Il est instamment demandé au CILSS, pendant la phase transitoire, de poursuivre ses efforts dans la prise de mesures préparatoires au lancement du programme.

Le démarrage effectif du programme est prévu pour Février 1989.

- III -

CEREMONIE DE CLOTURE

/)/) OTION DE REMERCIEMENT

Les participants à la Réunion Régionale sur le Programme Gaz Butane saluent les efforts déployés par la CCE en vue d'appuyer les pays membres dans leurs politiques de lutte contre la désertification.

Ils se réjouissent de la mise en oeuvre prochaine du Programme Régional Gaz Butane et souhaitent que le programme tel que amendé par la réunion soit adopté dans les meilleurs délais par les instances de la CCE.

Les participants félicitent le CILSS et l'encourage à poursuivre ses actions dans la voie de la résolution de la crise énergétique au Sahel.

LA REUNION

/)/) OTION DE REMERCIEMENT

Les participants à la Réunion Régionale sur le Programme Gaz Butane présentent leurs sincères remerciements au Président du Front Populaire, Chef de l'Etat, Chef de Gouvernement du Burkina Faso, le Capitaine Blaise COMPAORE, au Gouvernement Révolutionnaire et au Peuple du Burkina Faso pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et aussi pour les facilités accordées pour la tenue de la réunion.

LA REUNION

COMMUNIQUE // INAL

Du 1er au 3 Novembre 1988 a eu lieu au Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou la réunion sur le Programme Régional de Promotion et de l'utilisation du gaz butane dans les pays du CILSS comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe.

Y ont participé les représentants des Etats membres du CILSS suivants : Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad. Cette séance de travail a permis de passer en revue tous les points relatifs à la promotion du gaz butane comme énergie de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois.

Des débats, il est ressorti les conclusions suivantes :

a) Concernant l'approvisionnement en gaz

Il a été retenu :

- le groupage des commandes en vue de réduire les coûts et de permettre une harmonisation des politiques d'approvisionnement entre les pays ;
- l'achat de wagons citernes et de camions citernes pour amoindrir le coût du transport au niveau des pays enclavés sur la base des études approfondies ;
- l'adaptation des capacités de stockage des pays à leurs niveaux de consommation ;
- la poursuite des études concernant le problème des charges récurrentes (études à intégrer dans celles en cours) ;
- le renforcement des structures chargées du contrôle des conditionnements d'une part, et celles chargées du contrôle de l'approvisionnement d'autre part. Dans ce dernier cas il s'agira de s'assurer que les approvisionnements se font aux coûts les moins élevés possibles. Sur ce point les procédures d'appel d'offre semblent être les mieux indiquées.

b) Dans le domaine de l'amélioration de la compétitivité du gaz

Les mesures suivantes seront prises :

- le renforcement des dispositifs organisationnels de contrôle forestier pour assurer la maîtrise de toute la filière bois et charbon de bois ,
- la fixation des quotas d'exploitation garantissant un rendement soutenu des forêts ,
- le relèvement graduel des redevances forestières pour rapprocher les prix pratiqués de la valeur réelle du bois et du charbon de bois ,
- la révision des structures de prix du gaz et des équipements en vue de les rendre plus compétitifs. Sur ce point il peut être envisagé soit une forme de subvention - de détaxation et/ou d'exonération douanière des importations.

c) En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation - publicité

Les débats ont abouti aux conclusions que les moyens essentiels à utiliser doivent être la radio, la télévision et les journaux, complétés par la publicité au moyen d'affiches, de T-shirt, de poèmes etc...

d) La formation des animatrices

Elle portera essentiellement sur :

- les avantages de l'utilisation du gaz
- la manipulation des équipements gaz.

e) La formation des artisans se fera au niveau national avec au besoin l'appui technique et méthodologique du CILSS.

f) Organisations Institutionnelles aux niveaux national et régional

Pour la mise en oeuvre du programme, il est prévu d'établir au niveau de chaque Etat une organisation nationale de pilotage.

Au niveau régional, il est prévu un comité de pilotage et une cellule d'exécution.

Le démarrage effectif du programme est prévu pour le début du mois de Février 1989.

ALLOCUTION DE MR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU C.I.L.S.S.
PRONONCEE PAR LE DIRECTEUR DES PROJETS ET PROGRAMMES

MR. M. KOUTABA

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple,
- Monsieur le Représentant de la CCE,
- Mesdames, Messieurs,
- Honorables délégués,

Trois jours de travail, d'un travail conduit dans la sérénité, dans un esprit de solidarité, j'allais dire de fraternité, ce qui a permis d'aboutir à des résultats constructifs.

Nous voilà donc avec un programme dont le contenu a été affiné grâce à la contribution précieuse de chacun de vous.

Ce programme nécessitera la conjugaison des efforts de plusieurs partenaires :

- d'abord les Etats avec la participation de toutes les parties prenantes potentielles : administrations nationales, professionnels de gaz, opérateurs économiques divers et associations féminines ;
- ensuite le CILSS, notre institution régionale dont je puis vous assurer que nous ne ménagerons ni notre temps, ni nos efforts pour la réussite de ce programme ;
- enfin la Commission des Communautés Européennes à qui je tiens encore une fois à exprimer nos vifs remerciements pour son appui constant à l'oeuvre combien complexe et ardue de réhabilitation de l'environnement sahélien.

Les propositions pertinentes issues de vos travaux nous permettrons grâce à un train de mesures cohérentes d'aboutir à une augmentation sensible de la consommation du gaz butane qui assurera une réduction substantielle des prélèvements sur nos formations végétales.

Pour la réussite de ce programme, il nous faudra tous faire preuve de perspicacité, d'esprit de suite et de disponibilité.

Je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour qu'au retour dans vos pays respectifs vous fassiez la plus large diffusion des conclusions de vos travaux et que vous constituiez les éléments actifs des organes sur lesquels nous nous appuyerons pour mener à bonne fin le programme.

Le CILSS et la CCE, cette dernière particulièrement à travers ses délégations nationales, se mettront dès à présent à pied d'oeuvre pour le lancement du programme. En ce qui concerne, la mise sur pied de la cellule régionale de pilotage, les dispositions utiles seront prises par le CILSS pour le recrutement du personnel avant la fin de l'année en cours.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de
l'Approvisionnement du Peuple,
Messieurs les invités
Honorables délégués, frères et soeurs sahéliens,

Le Président en Exercice du CILSS, son Excellence EL Hadj Hissen HABRE, disait lors de la journée CILSS en Septembre dernier, je cite "Sahéliens je nous sais braves. Je nous sais trempés par l'épreuve. Et puisque le chemin à prendre doit se tracer dans la sueur, nous suerons", fin de citation.

Je reste donc convaincu que nous inscrirons encore une fois une victoire de grande portée dans notre lutte contre la désertification et le sous développement.

Au Burkina qui a permis l'organisation de cette réunion grâce à laquelle nous avons pu poser les jalons supplémentaires de la voie à suivre pour sortir de la crise énergétique, au nom du Secrétaire Exécutif, je voudrais renouveler nos vifs remerciements.

Des actes nous attendent à présent. Mettons-nous à l'oeuvre et nous saurons commander les événements au lieu de les subir.

Vive la Coopération Internationale
Vive la Solidarité Sahélienne

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DE LA REUNION REGIONALE SUR LE PROGRAMME
DE BUTANISATION PRONONCE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'APPROVISIONNEMENT DU PEUPLE

- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ,
- Messieurs les Représentants de la Commission des Communautés Européennes,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats membres du CILSS,
- Camarades Militantes et Militants,

Vous voici au terme de vos travaux qui vous ont amenés trois jours durant, à vous pencher sur l'épineuse question du remplacement du bois de chauffage par une autre source d'énergie, en l'occurrence le gaz butane.

Je me réjouis de constater à travers les conclusions de vos débats, que vous avez cerné la plupart des difficultés qui compliquent l'utilisation de ce produit dans nos pays.

Notamment, en ce qui concerne l'approvisionnement de nos Etats qui sont particulièrement éloignés des sites de production, le transport constitue un facteur dissuasif. Vous avez demandé qu'en plus des wagons citernes envisagés par le bailleur de fonds, il soit retenu aussi les camions citernes qui sont du reste, les seules possibilités pour certains de nos Etats. Cette recommandation devrait être appuyée par le FED.

Vous avez examiné aussi les voies et moyens pour améliorer la compétitivité du gaz, par rapport aux bois et charbon de bois notamment.

L'expérience du Burkina m'amène à dire que cette question est complexe, et donc fondamentale pour l'exécution du programme de butanisation. Il est illusoire en effet de fixer définitivement le consommateur normal sur un produit lorsque son pouvoir d'achat l'en écarte. Le succès de la politique de vulgarisation du gaz dépend pour une bonne part d'une étude sérieuse de la structure des prix. Autrement, les efforts financiers déployés pour l'acquisition des premiers équipements ne seront pas exploités pendant longtemps.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,
Messieurs les Représentants de la Commission des Communautés
Européennes,

les institutions nationales et de coordination régionale liées au programme joueront un rôle essentiel dans l'élimination des obstacles. Il me paraît urgent qu'elles soient fonctionnelles.

Messieurs les Représentants des Etats, je puis vous assurer que les résultats auxquels vous avez abouti seront exploités par le CILSS dans l'optique que vous souhaitez.

Mon pays veillera à ce qu'il en soit ainsi. Je vous félicite pour le sérieux et l'ardeur dont vous avez usé pour mener à bien votre tâche.

Au nom du Camarade Ministre du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple et au nom du Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso, je remercie encore une fois la CCE et ses institutions pour leur engagement aux côtés des pays du Sahel dans leur lutte contre la désertification.

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS, le succès de la présente réunion s'inscrit à l'actif de votre sens de l'organisation, de l'esprit de collaboration et d'abnégation qui a toujours prévalu au sein de votre institution. Soyez-en remercié.

Je vous souhaite à tous, vous qui devez bientôt repartir, un bon retour dans vos pays et foyers respectifs.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la réunion consacrés au Programme Régional de Butanisation.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

- IV -

/-)_ N N E X E S

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>NOM ET PRENOMS</u>	<u>ADRESSE COMPLETE</u>
Mme KABORE née ZANGO Marguerite	Inspectrice des Eaux et Forêts Ministère de l'Environnement et du Tourisme BP. 7044 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél : 30-62-25
Mr SANOU Marius	Directeur des Approvisionnements et des Opérations Techniques de la SONABHY BP 4324 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél : 30-20-02
Mr TIEN Bouréma	Secrétariat Général du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple BP 365 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél : 30-68-88
Mr COMPAORE Ousmane	Conseiller Economique Direction des Etudes et de la Planification Ministère du Commerce et de l'Approvision- nement du Peuple BP 365 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél : 30-68-88
Mr DANSO Abdoulie	Forestry Officer Forestry Department n°5 MARINA PARADE - BANJUL (The Gambia) Tel : 27537 ou 27307
Mr JATTA Famara	Planner Ministry of Economic Planning Industrial Development Central Bank BLDG, BUDKLE ST - BANJUL (The Gambia)
Mme CABRAL Arlette	Représentante de l'UDEMU (UNIAO DEMOCRATICADOS MULHERES de G.B.) Rua de Bolama - Guinée Bissau
Mr AFONSECA Antonio J. Barros	Directeur Général de l'Energie BP 311 BISSAU (Guinée BISSAU) Tél : 213195 - Téléx : 288
Mr KEITA Seydou	Chargé des Energies Nouvelles et Renouvelables - Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie BP 66 BAMAKO (Mali) Tél : 22 60 41 - Téléx : 406 Bamako

Mr SOUMARE Moustapha	Conseiller Technique Ministère de l'Environnement et de l'Elevage BAMAKO (Mali)
Mr THIAW Ibrahima	Chef du Service Reboisement et Faune Direction Protection Nature BP 170 NOUAKCHOTT (Mauritanie)
Mr SY Abdoulaye	Directeur de l'Energie BP 1150 NOUAKCHOTT (Mauritanie) Tél : 533-37 - Télex : 849 MTN
Mr MALAN ABDOU Maman	Directeur Projet E.D. - MME / DE BP 11700 NIAMEY (Niger)
Mme ABOU Hamza	Membre de la Cellule Technique de Coordination F.A. et E.D. (CTFED) BP 2818 NIAMEY (Niger)
Mr DIEDHIOU Bassirou	Chef de la Division de la Production Forestière - Direction des Eaux et Forêts BP 1831 DAKAR (Sénégal)
Mr GUISSSE Bacar	Chef de la Division des Hydrocarbures BP 1238 DMG - DAKAR (Sénégal)
Mr CISSE Saloum	Directeur de l'Energie Ministère Développement Industriel et Artisanat - DAKAR (Sénégal) Tél : (221) 24 -57-53
Mme NGARTOÏNA Dingabra Thérèse	Attaché d'Administration Générale (ENAM) Ministère des Affaires Sociales et de Promotion Féminine BP 80 N'DJAMENA (Tchad)
Mr AHMAT GADAM Hogossi	Chef de Service du Pétrole Ministère des Mines et de l'Energie BP 94 N'DJAMENA (Tchad)
Mlle MERLO Nicoletta	Attaché Economique - Délégation de la CCE BP 352 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél : 30-73-85 / 86
Mr BAUDET	Responsable des Projets Energie CCE BRUXELLES - Belgique

Mr GOUMANDAKOYE Mounkaila

Mr Chérif SEYE

Mr KOUTABA Michel

Mr Serigne FALL

Mr TRUTAT Jean Marie

CILSS

BP. 7049 OUAGADOUGOU

Tél : 30-62-51 ou 33-48-70

" "

" "

Assistant Technique au
Secrétariat Exécutif du CILSS
OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

BUREAU DE LA REUNION

Président	=	SANOUE Marius - Burkina Faso
Vice Président	=	AFONSECA Antonio J. Barros - Guinée Bissau
Rapporteur	=	Bassirou DIEDHIOU - Sénégal
Secrétariat	=	GOUMANDAKOYE Mounkaila CILSS Serigne FALL "

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

MARDI 1ER NOVEMBRE 1988

- 09 H 00 - Cérémonie Officielle d'ouverture de la réunion
. Allocution de la CCE
. " du CILSS
. Discours d'ouverture du Ministre du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple
- 10 H 00 - Pause
- 10 H 15 - Début des travaux
. Présentation des participants
. Désignation du bureau de la réunion
. Adoption de l'ordre du jour.
- 11 H 30 - Exposé introductif du Secrétaire Exécutif du CILSS
- 12 H 00 - Suspension des travaux
- 15 H 00 - Présentation du Programme Régional par le CILSS
- 15 H 45 - Débats sur la présentation du Programme Régional
- 16 H 00 - Pause
- 16 H 45 I - Approvisionnement en gaz
. Transport
. Stockage
- 19 H 00 - Suspension des travaux

MERCREDI 2 NOVEMBRE 1988

- 07 H 30 . Conditionnement
. Sécurité

DOCUMENTS DE BASE DE LA REUNION

- 1 - Programme Régional de Promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays du CILSS comme combustibles de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe.
- Résumé - Document de base -
(Bureau Etude BIRCH & KROGBOE)
Janvier 1988

- 2 - Programme Régional de Promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays membres du CILSS comme combustibles de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe
(CILSS - Mars 1988)

- 3 - Convention de financement
Document interne (CCE - Septembre 1988)